

**COMMUNE
DE
SAINT MARCEL-lès-ANNONAY**

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil Municipal
du 4 décembre 2019 à 19 heures

Président de séance : **Monsieur Alain ARCHIER, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **14**

Présent(s) : **ARCHIER Alain, ROUX Michel, POULENARD Guy, THOMAS Irène, GIRARD Patrice, GOURDON Chrystelle, GUYOT Laurent, MAYOUD Martine, RAMEAU Maryse, REVOIL Lyliane.**

Excusé(s) :

Absent(s) : **BLACHE Jean-Paul, BRUNON Doriane, MARSEGUERRA Marcel, PEYRARD Georges.**

Pouvoir(s) :

Monsieur Alain ARCHIER, Maire ouvre la séance ordinaire publique à 19 heures.

Désignation du secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du CGCT

Mme Maryse RAMEAU, Conseillère Municipale est désignée secrétaire de séance.

Approbation du dernier procès-verbal

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier procès-verbal.

Nombre de votants : 9

POUR : 9	CONTRE : 9	ABSTENTION : 9	NPPAV : 9
----------	------------	----------------	-----------

19 heures 05 : Arrivée de Madame Lyliane REVOIL, Conseillère Municipale

2019 075 : Subvention exceptionnelle association « Amicale Laïque de St Marcel-Lès-Annonay »

Le conseil municipal décide de verser une subvention de fonctionnement à l'association « Amicale Laïque » de 1 000 € et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2019 076 : Subvention exceptionnelle association « Des grains de soleil »

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 500 € à l'association « Des grains de soleil » et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2019 077 : Subvention exceptionnelle association « AFR Arc-en-Ciel de Boulieu-Lès-Annonay »

Le conseil municipal son accord sur le versement d'une subvention exceptionnelle et non renouvelable de fonctionnement à hauteur de 14 000 €, à l'association AFR association familles rurales « Arc-en-Ciel » et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 10

POUR : 8	CONTRE : 0	ABSTENTION : 2	NPPAV : 0
----------	------------	----------------	-----------

2019 078 : Décision modificative du budget n° 2

Le Conseil Municipal donne son accord sur cette décision modificative du budget n° 2 et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2019 079 : Appel à solidarité national « Séisme Secteur du Teil »

Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la commune du TEIL impactée par un séisme d'une magnitude de 5.4 sur l'échelle de Richter le 11 novembre dernier et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2019 080 : Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Le conseil municipal donne son accord sur l'admission en non-valeur des facturations cantine et garderie d'un montant de 16 € qui seront imputés à l'article 6541 « pertes sur créances irrécouvrables ». De plus, il autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2019 081 : Encasement remboursement GEG Source d'Energies

Le conseil municipal approuve le remboursement d'un montant de 199,59 € de la part de SAS GEG Sources d'Energie et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2019 082 : Contrat de maintenance photocopieur – Annonay Maintenance Bureautique

Le conseil municipal approuve le contrat de de maintenance pour le copieur KYOCERA TASKALFA 3253 et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2019 083 : Modification du contrat « Vérifications des installations gaz » - Bureau Veritas

Le conseil municipal approuve l'avenant au contrat « Vérifications des installations gaz » à signer avec Bureau Veritas afin de modifier la périodicité des visites en la passant à une fois par an et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2019 084 : Contrat de travail – Mme Laetitia GAMON

Le conseil municipal approuve le recrutement Mme Laetitia GAMON du 9 décembre 2019 au 31 janvier 2020 inclus, afin d'assurer les fonctions d'adjoint technique à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 18 heures, en prévision du départ à la retraite de Madame Christiane MICHAUD, agent en charge de l'entretien des bâtiments communaux au 31 décembre 2019.

Il dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2019 085 : Annonay Rhône Agglo : Modifications des modalités de passation du marché « Accord-cadre voirie »

Le conseil municipal approuve la convention « accord-cadre de travaux et entretien de voirie, réseaux divers et terrassement » effectuée par Annonay Rhône Agglo, via la procédure d'appel d'offres. De plus, il désigne Monsieur Alain ARCHIER, Maire comme membre titulaire de la commission d'appel d'offres propre au groupement de commandes et Monsieur Guy POULENARD, Adjoint, comme membre suppléant et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2019 086 : Annonay Rhône Agglo : Modification de la convention pour l'opération « Via Fluvia » en vue de la vente de parcelles, ou de cessions partielles

Le conseil municipal approuve les découpages fonciers définitifs qui modifient les délibérations n° 2018_011 et 2018_028 relatives à la convention pour l'opération « Via Fluvia » en vue de la vente de parcelles, ou de cessions partielles.

Il autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

2019 087 : Syndicat des eaux des cantons d'Annonay et de Serrières : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2018

Le Conseil Municipal approuve rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, pour l'année 2018, approuvé par le Bureau Syndical du Syndicat des Eaux des cantons d'Annonay et de Serrières. De plus, il autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 10

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soumise au débat, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 15.

Vu par nous, pour être mis à l'affichage en mairie, le 06/12/19, conformément aux dispositions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Alain ARCHIER

